



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Accueil des visiteurs étrangers qui arrivent à l'aéroport de Paris-CDG

Question écrite n° 17691

Texte de la question

M. Denis Bernaert appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur la qualité de l'accueil des visiteurs étrangers qui arrivent à l'aéroport de Paris-Charles-de-Gaulle. Ces difficultés ont été confirmées à M. le député à l'occasion d'un récent voyage, lors d'échanges avec des personnes résidant dans des pays du golfe Persique, y compris un ambassadeur. La France accueillera à partir du 26 juillet 2024 les jeux Olympiques et Paralympiques. Le monde aura les yeux rivés sur elle et plusieurs centaines de milliers de supporters et des milliers d'athlètes et leurs délégations transiteront par l'aéroport de Roissy, porte d'entrée officielle vers la France pour cet évènement. Or, d'année en année, les temps d'attente, notamment les temps de contrôle dans cet aéroport, - sans parler des temps de récupération des bagages - semblent se prolonger et participent ainsi à une image d'accueil médiocre du pays. Les effectifs de personnels en particulier de policiers aux frontières sont peut-être insuffisants. Les moyens techniques ne sont pas toujours opérationnels ; il est fréquent que les machines Parafe soient en panne ou insuffisantes, provoquant des longues files d'attente interminables. Or, dans un certain nombre de pays, les moyens mis en place sont tout aussi modernes mais paraissent plus efficaces et les temps de contrôle sont beaucoup plus rapides sans perte de performance, notamment en matière de sécurité. De plus, il semblerait que les vols à la portière ou les « attaques de vans ou taxis » transportant des voyageurs arrivant à l'aéroport Charles-de-Gaulle et se dirigeant vers Paris tendent à se développer et à devenir un problème majeur. Les médias ont relaté quelques-unes de ces affaires de vols violents. L'autoroute A1, l'une des plus grandes d'Europe, est une cible de choix pour les malfaiteurs, pour des attaques ciblées. C'est l'axe routier central entre la capitale et les aéroports de Roissy et du Bourget (Seine-Saint-Denis) qui serait particulièrement touché. Le mode opératoire semble être plus ou moins toujours le même. Sur des deux-roues, des individus arrivent au niveau d'un taxi ou d'un van et brisent la vitre pour dérober des sacs en profitant des ralentissements et des bouchons pour cibler certains véhicules déjà repérés. Ce type de vol ne serait hélas pas nouveau. Depuis une quinzaine d'années, les autorités assistent à ce type d'attaque. Auparavant, les malfaiteurs étaient à pied, avant d'utiliser des scooters ou des motos. À la sortie des terminaux de l'aéroport de Roissy, tous les chauffeurs de taxi ou chauffeurs privés ont entendu ou vécu ces vols. Mais ces affaires se développent et terrifient les touristes et voyageurs qui ont eu connaissance de ces attaques *via* les réseaux sociaux. Ces vols participent largement à la mauvaise image d'accueil du pays. Aussi, à la veille des jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 mais aussi dans une tendance à la hausse toujours plus importantes de visiteurs étrangers de la capitale et du pays, il lui demande quelles mesures il entend prendre, en lien notamment avec le ministre des transports, pour enrayer tant ces temps d'attente beaucoup trop importants dans l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle et les attaques et vols à l'encontre des touristes aux abords de l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle et sur l'autoroute A1, et ainsi rassurer de manière pérenne les voyageurs qui arrivent sur le sol français.

Données clés

Auteur : [M. Denis Bernaert](#)

Circonscription : Yvelines (4^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17691

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : [Intérieur et outre-mer](#)

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 mai 2024](#), page 3563

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)